



L'heure hebdomadaire en 6e

Fiche disciplinaire - Français

Séance d'approfondissement – Fiche Professeur

Session : Approfondir la maîtrise de l'orthographe grammaticale

L'accord sujet-verbe

Séance 1

Repères pour identifier les élèves auxquels la session, dans laquelle s'inscrit cette séance, peut bénéficier :

La session s'adresse :

- aux élèves dont les résultats obtenus sur ce domaine aux évaluations nationales de 6^e affichent une maîtrise satisfaisante. Pour rappel, en 2022, en français, en grammaire et en orthographe, la proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante se situe respectivement à 38,5 % et 34,8 %¹. Il s'agit donc d'offrir à ces élèves la possibilité d'approfondir leur maîtrise, cet approfondissement consistant ici à gagner en autonomie dans la révision orthographique des accords sujet-verbe ;
- à des élèves qui, dans des tâches centrées sur l'orthographe grammaticale (dictées courtes et ciblées, exercices d'application, activités dédiées) :

¹ Évaluation exhaustive de début de sixième 2022 : des performances en légère hausse depuis 2017, y compris en REP+, DEPP, note d'information n°23.03, février 2023.

- savent repérer un verbe conjugué ;
 - connaissent pour les verbes usuels la conjugaison du présent, de l'imparfait, du futur de l'indicatif ;
 - maîtrisent les stratégies d'identification de la fonction sujet dans une phrase simple ;
 - maîtrisent le raisonnement permettant d'accorder le verbe avec son sujet.
- à des élèves qui, dans des tâches plus complexes (dictées longues combinant des points d'attention multiples, activités d'écriture complexes), peinent parfois à maintenir leur vigilance orthographique, et font des erreurs d'accord sujet-verbe.

Domaines et compétences travaillées

La séance proposée s'inscrit dans une session (6 séance) visant à faire progresser les élèves sur les compétences suivantes :

- compréhension du fonctionnement de la langue ;
- acquisition de l'orthographe grammaticale ;
- expression écrite, notamment « prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser ».

Rappel pour le professeur : écrire, une activité complexe

- **Écrire est une activité coûteuse sur le plan cognitif.** Elle mobilise en effet de multiples procédures et stratégies, parfois simultanément : graphomotricité, anticipation, planification, organisation, transcription, formulation, révision... C'est pourquoi les élèves doivent non seulement connaître les règles et procédures d'accord du verbe avec son sujet, mais aussi les automatiser pour libérer leur mémoire de travail et se concentrer sur les autres compétences plus complexes.
- **Chez le scripteur expert, la révision orthographique de son texte intervient à deux moments :** pendant le processus d'écriture, et après le processus d'écriture (à la relecture).

L'objectif de la session est de permettre aux élèves de gagner en autonomie dans la révision orthographique des accords sujet-verbe, en automatisant l'identification des zones d'erreurs possibles et les procédures pour y remédier. À cette fin, les séances ultérieures seront progressivement marquées par les choix suivants :

- augmentation de la longueur des textes écrits et révisés ;
- multiplication des temps verbaux ;
- complexification de la relation du sujet au verbe (inversion, éloignement, variété des natures grammaticales) ;
- ajout de contraintes scripturales ;
- convocation d'univers de référence éloignés du quotidien des élèves ;
- diminution du temps consacré à la révision ;
- diminution de l'étayage magistral.

Référence aux attendus de fin de CM2 et de 6^e et repères de progression

- (Fin CM2) Identifier le sujet, même quand il est inversé.
- (Fin CM2) Maîtriser l'accord du verbe avec le sujet, même quand celui-ci est inversé.
- (Fin CM2) Réinvestir les notions abordées en étude de la langue (complémentarité des notions abordées et de certains énoncés proposés en expression écrite).
- (Fin de 6^e) Travailler la correction textuelle et orthographique du texte d'abord sur des passages ciblés.
- (Fin de 6^e) En rédaction de textes, dans des contextes variés, maîtriser les accords [...] entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe).

Activité proposée

Objectif

Développer chez les élèves les automatismes et la rapidité des procédures de raisonnement orthographique impliquées dans l'accord sujet-verbe, pour améliorer la révision du texte pendant et après le processus d'écriture.

Déroulé

Phase 1 : activité d'écriture sans contrainte grammaticale ou orthographique

- 1) Le professeur propose aux élèves un ou plusieurs sujets d'écriture d'invention. Chaque sujet demande un traitement narratif ou descriptif, et il mobilise des savoirs et des expériences proches de l'univers de référence quotidien des élèves.

Exemples de sujets possibles :

« *Imagine et décris une fête d'anniversaire en quelques lignes.* »

« *Tu es assis en classe. Soudain, ta trousse se met à parler. Raconte en quelques lignes.* »

« *Tu regardes par la fenêtre. Une silhouette attire ton attention. Raconte en quelques lignes.* »

« *Ton bateau a échoué sur une île déserte. Tu es seul(e). Raconte en quelques lignes comment tu organises ta vie.* »

- 2) Pendant 10 minutes environ, chaque élève écrit individuellement.
- 3) Après le temps d'écriture individuelle, chaque élève est invité à lire son texte à voix haute. Les élèves peuvent réagir et faire part de leurs impressions.

Précisions sur le rôle du professeur durant ce début de séance :

- **Avant que les élèves ne commencent à travailler**, le professeur lit ou fait lire à voix haute le sujet ou les sujets qu'il propose aux élèves.
- **Pendant que les élèves écrivent puis oralisent leur texte**, le professeur circule dans la classe et prend le temps de regarder, au fur et à mesure, ce que les élèves ont écrit (et éventuellement corriger après la lecture offerte de leur texte). Il relève quelques éventuelles erreurs d'accord sujet-verbe liées à des difficultés syntaxiques variées (inversion du sujet, éloignement du sujet et du verbe, présence d'un pronom entre le verbe et le sujet...).

Phase 2 : temps de relecture guidé (retour collectif sur les zones d'erreurs possibles et les stratégies pour y remédier)

- 1) Dans le texte qu'il vient d'écrire, chaque élève encadre les verbes et souligne leurs sujets.

Précisions sur le rôle du professeur pendant cette activité :

- **Avant que les élèves ne commencent à travailler**, le professeur donne la consigne à voix haute, l'explique et il l'écrit au tableau.
- **Pendant que les élèves écrivent puis oralisent leur texte**, le professeur circule dans les rangs pour s'assurer que les élèves ne commettent pas d'erreur, et qu'ils sont capables de corriger les accords sujet-verbe erronés. Ponctuellement, il peut demander à un élève qui hésite ou se trompe d'expliquer les stratégies d'indentification du sujet et le raisonnement mis en œuvre pour accorder le verbe avec le sujet. Il garde en mémoire trois ou quatre verbes conjugués qui ont ainsi été source d'erreur ou de questionnement (*voir ci-dessous*).

- 2) Dans le cadre d'un oral collectif conduit par le professeur, le groupe entier réfléchit à l'orthographe de quelques verbes conjugués extraits de leurs écrits.

Il est possible également de faire travailler en binômes en échangeant les cahiers.

Précisions sur le déroulement de cette activité :

- **Pendant l'activité précédente**, le professeur a repéré dans des textes d'élèves trois ou quatre verbes conjugués, remarquables par les difficultés qu'ils ont posées en termes d'accord sujet-verbe.
- **À présent**, le professeur écrit ces exemples au tableau. Il demande aux élèves d'expliquer et de tester oralement sur ce corpus une démarche qui selon eux permet d'accorder le verbe avec son sujet. Sur le tableau, professeur écrit aussi la démarche ou les démarches ainsi proposées par les élèves. Concrètement, le travail sur chaque exemple s'effectue en 5 étapes :

1) Identifier le verbe conjugué.

2) Identifier son sujet en expliquant la façon de procéder. Cela permet de rappeler les tests et manipulations qui permettent d'identifier le sujet d'un verbe, à savoir :

- Le sujet est le seul constituant qui répond à l'interrogation « qui est-ce qui ? » (s'il s'agit d'un être animé) ou « qu'est-ce qui ? » (s'il ne s'agit pas d'un être animé).
 - Le sujet peut être encadré par la formule « c'est... qui » (on peut informer les élèves de la modification du pronom induite par cette manipulation : *il* ➡ *c'est lui* qui...).
 - Le sujet peut être remplacé par un pronom personnel sujet.
 - Le sujet est difficilement effaçable.
 - La prononciation à l'oral peut donner une indication sur la désinence du verbe, donc sur le sujet avec lequel il s'accorde.
- 3) Identifier la personne grammaticale, et le nombre du sujet (singulier/pluriel).
 - 4) Identifier le groupe et le temps du verbe.
 - 5) Choisir la désinence exigée par l'accord sujet-verbe.

Phase 3 : activité d'écriture

- 1) Pendant 10 minutes environ, chaque élève écrit individuellement dans le cadre de la consigne donnée par le professeur.

Consigne de l'activité d'écriture à contraintes : exemples de choix possibles pour le professeur

Exemple 1 : le professeur invite les élèves à retravailler le texte qu'ils ont écrit individuellement en début de séance. Il s'agit de réécrire ce texte en n'utilisant que des sujets au pluriel, et en lui apportant les autres modifications que cela implique.

Exemple 2 : L'enseignant fait réaliser aux élèves une nouvelle activité d'écriture. Par exemple : « Deux petits chiens parviennent à entrer dans le collège. Raconte cet épisode en quelques lignes. Tu n'utiliseras que des sujets au pluriel. Voici une liste de verbes que tu peux utiliser : courir, jouer, aboyer, grogner, se rouler, renifler, sentir, manger, se promener, observer... »

- 2) Le professeur donne aux élèves la consigne suivante : « dans ton texte, encadre les verbes conjugués, souligne leur(s) sujet(s), et accorde les verbes avec leur(s) sujet(s). Appuie-toi sur la ou les démarches que nous avons inscrites au tableau (lors de la phase 2). » Chaque élève travaille individuellement.
- 3) Les élèves se corrigent en binômes, en prêtant une attention particulière aux accords sujet-verbe.

Il est possible de proposer cette activité d'écriture **en binôme** :

- un élève écrit ;
- en même temps, son binôme incarne la révision orthographique et opère les accords sujet / verbe et signale les bons accords comme les erreurs éventuelles.

Articulation de cette séance avec le cours de français

Pour entretenir les compétences ainsi construites, les professeurs du collège veilleront utilement à les faire mobiliser par les élèves au-delà de la session dans laquelle cette séance s'inscrit. En cours de français, cela pourra prendre par exemple les formes suivantes :

- pour faciliter la compréhension ou l'interprétation d'un texte, faire identifier aux élèves le sujet d'un verbe conjugué ;
- lors de la relecture d'une dictée ou de la révision d'un travail d'écriture, cibler les consignes ciblées sur la vérification des accords sujet-verbe.

Ressources complémentaires

[La grammaire du français du CP à la 6^e](#)